



SECTION 1 • IDENTIFICATION DU PRODUIT

APPELLATION COMMERCIALE	TECHNOVIT 3040, RESINE
NUMÉRO DE PRODUIT ANAMET	239-R

APPELLATION CHIMIQUE

FABRICANT / FOURNISSEUR	ANAMET
ADRESSE	P.O. Box 538 BOUCHERVILLE, QUÉBEC, J4B 6Y2
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	(450) 646-1290
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC (613) 996-6666

SECTION II • COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTES

Caractérisation chimique. Description	Numéro CAS	%	OSHA PEL (mg/m ³)	ACGIH TLV (mg/m ³)
Peroxyde Dibenzoyl	94-36-0	0-5	Non disponible.	Non disponible.

SECTION III • CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition en °C	Non établi.	Pression de vapeur (mm Hg)	Non disponible.
Point de fusion en °C	Non établi.	Densité de vapeur (Air = 1)	Non disponible.
Densité (Eau = 1)	0	Taux d'évaporation (Acétate de butyle= 1)	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Insoluble.		
Aspect et odeur	Poudre colorée / sans odeur.		

SECTION IV • FEU / RISQUE D'EXPLOSION

Point d'ignition	Non applicable.			
Limites d'inflammabilité	LEL	Non applicable.	UEL	Non applicable.
Extincteur	Dioxyde de carbone, d'extinction de puissance, mousse de l'alcool. Ne pas utiliser d'eau ou jet d'eau.			
Procédures spéciales d'extinction	MSHA/NIOSH approuvé un appareil respiratoire autonome recommandé et les vêtements de protection appropriés devraient être portés dans des conditions de feu. Refroidir les conteneurs exposés en feu par pulvérisation d'eau. Prendre des mesures de précaution contre la charge statique.			
Feux spéciaux et risques d'explosion	Formation de gaz toxiques est possible au cours du chauffage ou en cas d'incendie.			



SECTION V • RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable
Incompatibilité	Non disponible.
Produits dangereux de décomposition	Aucune décomposition si utilisées et stockées conformément à la spécification.
Polymérisation dangereuse	Si entreposé plus longtemps et/ou la température recommandée, le produit peut se polymériser en générant de la chaleur.

SECTION VI • PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

A – PREMIERS SOINS

Yeux	Rincez à la solution oculaire ou de l'eau propre, tenant les paupières séparés pendant au moins 20 minutes. Obtenir des soins médicaux.
Peau	Enlever les vêtements contaminés. Lavez immédiatement avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Si les symptômes (irritation ou cloques) fonctionne à obtenir des soins médicaux.
Inhalation	Supprimer le patient d'une exposition, garder au chaud et au repos. Obtenir des soins médicaux immédiats.
Ingestion	N'induisent pas de vomissements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Les symptômes d'empoisonnement mai même se produisent après plusieurs heures : observation donc médicale au moins 48 heures après l'accident.

B – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

VOIES D'ACCÈS PRINCIPALES: Inhalation, Ingestion, la peau et les yeux.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent survenir après plusieurs heures, donc une observation médicale au moins 48 heures après l'accident.

• EXPOSITION À COURT TERME

Yeux	Liquides ou des concentrations élevées de vapeur ou de bruite peuvent causer une irritation oculaire grave.
Peau	Liquide ou vapeur peut irriter la peau.
Inhalation	Vapeur ou du brouillard peut irriter le nez, gorge et les poumons. Symptômes comme les maux de gorge, toux, douleur thoracique, essoufflement respiration difficile et peut se produire.
Ingestion	Liquide peut provoquer des brûlures de la bouche, la gorge et le tube digestif avec des douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhée, soif, faiblesse, choc (effondrement) et mort. Pourraient entraîner des dommages permanents.

• EXPOSITION À LONG TERME

Cancérogène	Non disponible.
Effets tératogènes,	Non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



mutagènes et/ou autres sur la reproduction	
Sensibilité épidermique	Le produit est un sensibilisant de peau (allergie).
Sensibilité respiratoire	Sensibilisant respiratoire.
Matériaux synergiques	Non disponible.

SECTION VII • PRÉCAUTIONS À SUIVRE

PROTECTION PERSONNELLE

Protection de la vue, du visage et des mains	Sécurité spectacles/plein écran facial. Portez des gants de (néoprène) imperméables appropriés. Gants devraient être changés régulièrement et si une exposition excessive s'est produite.
Protection respiratoire	Utiliser une protection respiratoire adéquate si l'exposition risque de dépasser les limites occupationnelles. Un masque avec filtre de type A approprié peut être adéquat. Dans l'éventualité de la formation de hauts niveaux de vapeur, l'utilisation d'un équipement respiratoire autonome serait requise.
Ventilation	Fournir une ventilation adéquate, incluant une ventilation locale pour s'assurer de ne pas dépasser la limite définie d'exposition occupationnelle. Des considérations doivent être données à la planification des procédés de travail et des temps d'exposition qui en découlent. Ceci pour mieux déterminer le type de protection à adopter.
Ouïe	Comme requis en accord avec : OSHA 1910.215.
HMIS	Santé: 0 Inflammabilité: 0 Réactivité: 0
Composants avec des valeurs critiques nécessitant une surveillance sur le lieu de travail :	
80-62-6	methyl methacrylate Short term value: 416 mg/m ³ , 100 ppm Long term value: 208 mg/m ³ , 50 ppm

SECTION VIII • MESURES PRÉVENTIVES (FUITES ET/OU DÉVERSEMENTS)

Mesures à suivre en cas de fuites ou de déversement	Éliminer les sources d'ignition. Assurer une protection personnelle convenable (y compris la protection respiratoire) au cours de l'enlèvement des déversements. Prévenir l'entrée dans les drains. Adsorbe les déversements sur le sable, de terre ou de tout matériau adsorbant approprié. N'adsorbe pas sur la sciure de bois ou autres matériaux combustibles. Transférer dans un conteneur pour élimination ou de récupération. Déversements ou rejets non contrôlés dans les cours d'eau doivent être alertés à l'organisme de réglementation approprié.
Élimination des résidus	Le traitement, l'entreposage et la disposition doivent être en accord avec les règlements fédéraux, provinciaux et/ou municipaux. Incinérer

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



_____ dans des facilités approuvées par les autorités concernées.

SECTION IX • MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposage	Entreposer dans des endroits frais et bien ventilés. De préférence, la température d'entreposage ne devrait pas dépasser les 25°C (77°F).
Manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de forte concentration de vapeurs. Utilisez dans une zone bien ventilée. La vapeur est plus lourde que l'air ; Méfiez-vous des pontuations et espaces clos. Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques.
Classification Relative à l'expédition •DOT• Classes de danger	<ul style="list-style-type: none"> • Dénomination d'expédition DOT: Non réglementé. • Dénomination d'expédition TDG/UN: Non réglementé. • Numéro UN: Non réglementé. • Classe de danger: Non réglementé. • Groupe d'emballage: Non réglementé. • Exemption TDG: Non réglementé. • Étiquette: Non réglementé. • Classe IATA: Non réglementé. • Classe IMDG: Non réglementé.
Classement HMIS	Santé: 0 Inflammabilité: 0 Réactivité: 0

SECTION X • INFORMATION RELATIF À L'ÉCOLOGIE

Impact environnemental et Distribution	Non disponible.
Persistence et Dégradation	Non disponible.
Toxicité	Non toxique
Impact des effluents traités	Inconnu.



SECTION XI • INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

• RÉGLEMENTATIONS EC:

TSCA STATUS: Compris dans l'inventaire du contrôle des substances toxiques.

CERCLA REPORTABLE QUANTITY: Aucune.

SARA TITLE III

- Section 302: Aucun.
- Section 311/312: Aucun.
- Section 313: Aucun.

STATUS RCRA: Non réglementé.

• RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES:

Classification WHMIS: Non réglementé.

Anamet Inc. décline toute garantie exprimée ou implicite quand à la commercialisation du produit au fait qu'il convient à un usage quelconque, en égard du produit ou des renseignements fournis. Toute l'information figurant dans la présente fiche repose sur des données auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que cette information soit présumée exacte, Anamet Inc. ne fait aucune représentation concernant son exactitude ou son intégralité. Comme les modalités d'utilisation du produit ne sont pas du ressort d'Anamet Inc. les utilisateurs ont par conséquent la responsabilité de vérifier si le produit convient à l'usage particulier auquel il est destiné. Ils doivent de plus assumer tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit, ainsi que ceux découlant de la publication, de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements présentés dans la présente. Cette information porte uniquement sur le produit faisant l'objet de la présente fiche et ne s'applique pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.



TERMINOLOGIE

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS: Chemical Abstract Service

CFR: Code of Federal Regulations (Transportation in U.S.A.)

DOT: Department of Transportation (USA)

DSL: Domestic Substance List

HMIS: Hazardous material information sheet

IARC: International Agency for Research and Cancer

LC: Lethal Concentration

LD: Lethal Dosage

MSHA: Mine Safety and Health Administration (USA)

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (USA)

NTP: National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)

PEL: Permissible exposure limit.

STEL: Short term exposure limit.

TDG: Transportation of Dangerous Goods

TLV: Threshold limits value.

TSCA: Toxic Substances Control Act

TWA: Time-weighted average

USEPA: United States Environmental Protection Agency

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System